

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 22 JUNI 2022**

Nombre en exercice : 31

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

Convocation du 14.06.2022

Affichage du 14.06.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens à Tourouvre au Perche suite à la convocation du 14.06.2022, affichée le 14 juin 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme ROYER-BERGER Frédérique, Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme EDOU Bernadette, M ORY Gilles (donne pouvoir à Mme LALAOUNIS Danièle), M VIANDER Marcel (donne pouvoir à M BAILLIF Christian).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HIBOU Christelle, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Christian BAILLIF est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2022.06.132

DEMANDE DE SUBVENTION REGION NORMANDIE – ETUDE ET DIAGNOSTIC POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Aujourd'hui la Communauté de communes des Hauts du Perche souhaite définir les contours d'un véritable Projet Culturel de Territoire (PCT), d'intérêt communautaire.

L'action publique dans le domaine culturel est traditionnellement portée par les communes ou les associations locales. Il ne s'agit pas ici, pour la CDC, de se substituer à elles.

Il s'agit plutôt pour l'intercommunalité d'intervenir à plusieurs niveaux :

- là où la commune n'intervient pas, ce qui renvoie aux compétences exercées par la Communauté de communes : la CDC des Hauts du Perche se donne l'objectif de prendre la bonne mesure du territoire et d'assurer un service de qualité au plus près des habitants
- là où les acteurs culturels interviennent, en soutien, coordination, relais de l'action locale ou associative, lorsque ces actions répondent aux objectifs de la politique culturelle d'intérêt communautaire.

Pour mettre en œuvre sa politique de développement culturel, la CDC des Hauts du Perche s'appuie sur les équipements culturels dont elle assume la gestion, à savoir :

- Les Muséales
- Le Réseau des médiathèques (Beaulieu, Longny-au-Perche, Neuilly-sur-Eure, Tourouvre)
- Les Offices du Tourisme

Ces établissements engagent déjà fortement la CDC dans le champ culturel. Le projet culturel de territoire souhaite associer l'action de ces établissements à une véritable logique de développement au service des habitants, en cohérence avec le foisonnement des initiatives culturelles associatives et communales et du Parc naturel régional du Perche.

Objectifs et enjeux d'une étude externalisée :

Convaincue que la culture contribue à la cohésion sociale, à la construction de l'identité de l'individu, à l'éducation, à la mise en place de repères dans un monde en changement, la Communauté de Communes souhaite, par le biais de cette étude, dresser un état des lieux de la culture sur le territoire, étudier et analyser les besoins et les attentes de la population, formuler des préconisations et des propositions d'actions de développement culturel, afin de définir une politique culturelle à l'échelle de la Communauté de Communes accessible à tous et dans laquelle chacun pourrait trouver sa place.

Les principaux objectifs du projet culturel sont les suivants :

- Accompagner des actions contribuant au rayonnement et à l'attractivité de la Communauté de communes en créant ou en développant une offre culturelle de qualité, un ou des temps forts sur le territoire.
- Accompagner les acteurs culturels intervenant sur le territoire : la dynamique associative constitue un socle sur lequel peut grandir une ambition culturelle.
- Valoriser une politique autour des rencontres artistiques et des différents champs culturels (musique, arts plastiques, danse, spectacle vivant...) en proposant une programmation liant création, diffusion et formation.
- Développer la transversalité entre les actions avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire. Coordonner, renforcer l'existant et mettre en œuvre une politique culturelle équilibrée.
- Aller à la conquête de nouveaux publics avec des actions spécifiques, notamment auprès du public jeune et des plus éloignés des pratiques culturelles (personnes âgées, familles, personne en situation de handicap ou de grande exclusion...).
- Favoriser les pratiques amateurs et soutenir les actions locales

MISSIONS du cabinet d'étude

Le prestataire devra :

- Réaliser un état des lieux de la culture sur le territoire et identifier les besoins et les attentes de la population, des acteurs culturels locaux, des communes, des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Education Nationale). C'est une photographie nécessaire pour établir un diagnostic et hiérarchiser les enjeux prioritaires pour la collectivité.
- Formuler des préconisations et des propositions d'actions de développement culturel, afin de définir une politique culturelle à l'échelle de la Communauté de Communes en concertation avec les acteurs du territoire.

La Communauté de Communes attend de la part du bureau d'études une vision extérieure professionnelle et pragmatique dans la construction du projet culturel au regard des atouts et des handicaps du territoire, des opportunités et des menaces, de l'offre culturelle existante sur le territoire et dans les secteurs avoisinants.

La CDC sollicite l'aide au financement de cette étude auprès :

- De la Région Normandie à hauteur de 80 %

Soit un plan de financement prévisionnel qui s'établit de la manière suivante :

	Euros
Région Normandie	12 000 €
CDC des Hauts du Perche	3 000€
Total TTC	15 000 €

Envoyé en préfecture le 24/06/2022

Reçu en préfecture le 24/06/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 061-200068856-20220622-2022_06_132-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'étude d'un futur Projet culturel de territoire,
- D'approuver le budget prévisionnel associé au projet,
- De préciser que les dépenses et les recettes sont inscrites au budget 2022,
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Normandie,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

